

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 86 (1950)
Heft: 21

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Congrès de Lausanne: Inscription.* — *Avis aux délégués habitant hors Lausanne.* — *Théâtre du Jorat.* — *Ecoles suisses à l'étranger.* — *Avec nos collègues anglais à leur conférence annuelle de Brighton.* — **Vaud:** *Rappel.* — *Un nouvel inspecteur.* — *Postes au concours.* — **Genève:** *U. A. E. E.* — *Groupe des jeunes de l'U. I. G. D.* — *U. I. G. M.: Faisons le point.* — *Revalorisation.* — *Cours de danses populaires.* — **Neuchâtel:** *Allo! Lisez! Important!* — *Congrès.* — *Commission d'études pédagogiques.* — *Nouveaux membres.* — *Communiqués et petites nouvelles.* — **Jura:** *Une belle cérémonie.* — *Courtelary.* — **Communiqué:** *Cours d'enseignement antialcoolique.* — *Des vacances pour les jeunes.* — *Echange.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **R. Dottrens:** *Ecriture phonétique et écriture globale.* — **E. Durngat:** *Le patois vaudois et l'école.* — **L. Pichonnaz:** *Ils ont 7 ans...* — **Bibliographie.** — **Communiqué.**

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS DE LAUSANNE — INSCRIPTION

Le délai d'inscription étant passé, nous prions nos collègues — les hésitants comme les oublieux — de retourner tout de suite leur formule de participation. En effet, **dès le 31 mai**, il ne sera plus possible de garantir ni la **chambre** ni une **place au Théâtre**.

Et encore : les membres de la SPR qui désireraient se faire accompagner par leur épouse voudront bien commander pour elle aussi une carte de fête.

AVIS AUX DÉLÉGUÉS HABITANT HORS DE LAUSANNE

Ces délégués-là, dont le nom figure à la page 21 du livret-programme, qui **NE DÉSIRENT PAS** qu'une chambre leur soit retenue pour la nuit du **VENDREDI 23 AU SAMEDI 24** juin sont priés de le faire savoir au trésorier du congrès : **P. Vuillemin**, Pontaise 21, Lausanne. Il en va de même pour la nuit du **SAMEDI** au **DIMANCHE**.

THÉÂTRE DU JORAT

Le comité du Théâtre du Jorat se permettra d'envoyer prochainement à quelques-uns de nos collègues des affiches pour les placarder aux bons endroits de leur localité.

Le comité S. P. R. prie les intéressés de réserver bon accueil à cette demande.

Au nom du comité d'organisation :
A. Chevalley, secr.

ECOLES SUISSES A L'ÉTRANGER

A la suite de l'article paru dans le No 14 du Bulletin, plusieurs collègues m'ont envoyé des demandes de renseignements. Je ne puis mieux faire que les adresser à Mlle A. Briod, Secrétariat des Ecoles suisses à l'Étranger, Wallgasse 2, Berne.

G. W.

AVEC NOS COLLÈGUES ANGLAIS A LEUR CONFÉRENCE ANNUELLE DE BRIGHTON

La National Union of Teachers, la puissante organisation qui groupe plus de 170.000 membres du corps enseignant primaire et secondaire d'Angleterre et du Pays de Galles, a tenu ses assises annuelles à Brighton, la grande plage de la Manche, du 8 au 13 avril dernier. Plus de 2000 délégués, des représentants du corps enseignant de France, Russie, Etats-Unis d'Amérique, Irlande, Tchécoslovaquie, Pologne, Belgique, Danemark, Suède, Norvège, Hollande, Suisse, remplissaient l'imposante salle du Dôme où, durant six journées bien remplies et selon un ordre du jour extrêmement copieux et strictement observé, nos collègues britanniques discutèrent leurs problèmes actuels et déterminèrent les lignes directives de leur action prochaine, sous la conduite à la fois énergique, souriante et pleine d'à-propos, de Miss Bertie, leur nouvelle présidente. C'est une expérience passionnante, pour un instituteur de chez nous, de prendre part à une telle manifestation ; de se trouver brusquement plongé dans l'atmosphère très particulière d'une réunion de collègues étrangers, et de constater que si la langue, la procédure des débats, l'allure de la discussion, les réactions de l'assemblée sont fort différentes de celles qu'il connaît dans son pays, les problèmes posés, les revendications, les besoins, sont extrêmement proches de deux côtés du Canal. Et de réaliser que rien ne peut, mieux qu'un commun idéal professionnel et humain, comme celui qui anime le corps enseignant, rapprocher les hommes et leur permettre de se comprendre.

Ce qui frappe au premier abord l'observateur étranger, c'est la discipline stricte régissant les débats. Un amendement aux propositions du comité exécutif est-il déposé, il est entendu ou il pourra être développé par le motionnaire disposant de dix minutes, les autres de cinq. La présidente dirige les débats montre en main. Son coup de marteau interrompt l'orateur prolix au terme de son temps de parole, fût-il au milieu d'une phrase et personne ne songe à s'en irriter.

D'ailleurs les Anglais ne supportent pas les longs discours et surtout pas les discours ennuyeux. Il semble établi comme règle qu'un orateur qui ne fait pas rire ses auditeurs après cinq minutes de parole est un discoureur ennuyeux. Je me suis amusé à constater que lors de la réunion d'ouverture l'assemblée a ri 29 fois et le plus souvent à grands éclats.

L'humour anglais n'est pas un vain mot et dans les discussions les plus vives, les plus passionnées, la tournure comique, le bon mot, la comparaison inattendue, le jeu de mots déclanchent une hilarité franche et contagieuse (même pour celui qui n'a pas compris !)

La salle ne se contente d'ailleurs pas de suivre les débats ; elle y participe activement, soit par des applaudissements nourris ou des cris d'approbation, soit en manifestant clairement son désaccord. Il arrive fréquemment qu'une réflexion, souvent amusante, fuse de l'assemblée en réponse à une phrase de l'orateur et que celui-ci, interrompu un instant par les rires, enchaîne son discours sans mouvement d'humeur, sur le mot qui vient d'être lancé.

C'est ainsi que dans le cadre rigide d'une discipline acceptée par tous, les débats les plus ardues se poursuivent dans une ambiance fort sympathique, à un rythme rapide, et avec une clarté et un fair play remarquables chez les orateurs et parmi la foule des délégués.

Les problèmes à l'ordre du jour

Les salaires : La question des salaires a dominé les débats. Elle constitue, pour le présent, la préoccupation majeure de nos collègues britanniques. Ils se plaignent amèrement de leur situation financière, relevant que le standard de vie du corps enseignant dans son ensemble n'a pas suivi la même évolution que dans les autres professions, ni surtout l'élévation du coût de la vie.

Qu'il ne faut pas s'étonner si des maîtres abandonnent l'enseignement et si les Ecoles normales (Teaching colleges), ont de la peine à remplir leurs bancs au moment même où des milliers de postes d'instituteurs devraient être créés pour répondre à l'afflux des nouveaux élèves et aux exigences d'une éducation moderne telles que les définit l'Acte de 1944.

Quelle est la situation réelle ? Précisons d'abord que le traitement des maîtres est le même au degré primaire qu'au degré secondaire et que des allocations spéciales sont accordées pour des tâches comportant des responsabilités ou des qualifications particulières.

L'échelle actuelle des salaires accorde au maître un traitement de 300 à 525, à l'institutrice de 270 à 420 livres sterlings mensuellement.

En fixant entre 12 à 13 francs suisses le pouvoir d'achat de la livre sterling, on obtient des chiffres qui justifient pleinement l'impatience manifestée par nos collègues anglais et la motion votée à l'unanimité qui résume leurs longs débats du Congrès sur ce sujet :

« La conférence annuelle de la N. U. T., convaincue que les salaires actuels du corps enseignant sont trop bas pour attirer vers la profession un nombre suffisant de candidats qualifiés comme pour y retenir les maîtres en exercice, et qu'ainsi l'éducation due à l'enfance subit un grave préjudice, convaincue que les salaires actuels ne peuvent assurer au corps enseignant un standard de vie raisonnable et n'établissent pas un rapport satisfaisant avec ceux des autres professions, invite l'Exécutif à agir par tous les moyens en son pouvoir pour obtenir une augmentation substantielle des salaires dans le délai le plus bref possible. »

Il est entendu que les premières revendications viseront à obtenir une élévation du salaire de tous les enseignants d'une somme fixe de 150 à 200 livres annuellement.

Mise en œuvre de l'Acte de réforme de l'éducation de 1944 : On sait que l'Angleterre a eu le courage, en pleine guerre, de voter une réforme de tout le système scolaire. Cette réforme fait l'objet du célèbre Education Act de 1944, entré en vigueur le 1er janvier 1945. Malheureusement, la mise en œuvre du nouveau plan qui institue l'école unique s'est heurtée à des obstacles nombreux (situation économique défavorable, destructions, augmentation considérable du nombre des naissances conjuguée avec la prolongation de la scolarité obligatoire), et il faudra encore de longues années pour que sa réalisation soit totale.

Nos collègues d'outre-Manche estiment que le gouvernement et les autorités locales ne mettent pas assez d'empressement à en hâter la mise en pratique et s'élèvent vivement contre toute économie réalisée sur le budget de l'éducation.

« La conférence déclare que la N. U. T. luttera énergiquement contre toute tentative visant à résoudre les difficultés économiques du pays par des réductions du budget de l'éducation.

» Convaincue que le rétablissement de l'économie britannique repose sur l'éducation de la jeunesse, elle demande que toutes les promesses contenues dans l'Education Act de 1944 en faveur de la génération d'après guerre soient rendues effectives comme une des premières mesures à réaliser pour la reconstruction nationale. »

Effectif des classes : « La Conférence, considérant qu'une réduction à 30 élèves de l'effectif de tous les types de classes constitue le besoin le plus urgent de toute réforme éducative, demande au gouvernement de prendre les mesures nécessaires à cet effet, en particulier de recruter et de former un nombre de maîtres suffisant, de pousser les travaux de construction de manière à mettre à disposition les locaux utiles pour réaliser cette réforme. »

L'un des orateurs, parlant en faveur de cette thèse votée à une très large majorité, apporta des arguments intéressants :

2 000 classes ont plus de 50 élèves ;

37 000 plus de 40, 100 000 plus de 30. Ce qui signifie que plus de trois millions d'élèves sont instruits dans des classes surpeuplées, et les maîtres savent ce que cela représente :

« Vous savez qu'en dépit de vous-mêmes, vos méthodes sont alors forcément proches de celles du sergent-major. Vous savez comment vous en arrivez à désirer que votre classe s'abaisse à un niveau moyen, comment le brillant élève devient un tourment, comment il est impossible de s'occuper spécialement de l'élève faible, qui deviendra plus retardé encore, une plaie pour la classe et finalement pour la société elle-même. »

(Ces paroles ne vont-elles pas résonner dans la salle de notre congrès romand ?)

En résumé, la conférence de Brighton a défini les objectifs prochains pour lesquels la N. U. T. engagera la lutte par tous les moyens en son pouvoir et en s'efforçant d'y intéresser l'opinion publique par une vigoureuse action au moyen de la parole et de la presse :

- des salaires équitables ;
- à travail égal, salaire égal ;
- effectif maximum de 30 élèves ;
- meilleure préparation des maîtres (niveau universitaire) ;
- augmentation du nombre des maîtres ;
- mise en œuvre plus rapide de l'Acte de 1944 ;
- révision des pensions de retraite ;
- maintien des relations internationales et action en faveur de la création d'une union plus étroite du corps enseignant mondial.

Nous sentons trop combien les préoccupations de nos collègues britanniques sont proches des nôtres pour ne pas terminer en souhaitant que leurs efforts rencontrent un plein succès.

R. Michel.

VAUD

RAPPEL

Nous rappelons :

1. L'assemblée générale de la Société vaudoise de Travail manuel et de réformes scolaires, le samedi 27 mai à 14 h. 30, au Collège classique.
2. L'assemblée générale de l'Institut Pestalozzi, à Echichens, le mercredi 31 mai à 15 h.

(Voir l'« Educateur » du 20 mai.)

UN NOUVEL INSPECTEUR

Les autorités lausannoises ont eu la main heureuse en désignant M. Henri Jeanrenaud au poste d'inspecteur scolaire en remplacement de M. Pochon.

Venu d'une classe de campagne à trois degrés, M. Jeanrenaud assumera, très jeune, la direction de la première classe d'application et l'enseignement de la pédagogie pratique à l'Ecole normale. La plupart des membres de notre corps enseignant lui doivent les principes de leur formation professionnelle et leur initiation à la tenue d'une classe. Quand après quelques années de métier, nous sommes mieux à même de juger des subtilités et de la complexité de notre tâche, nous réalisons l'importance primordiale du maître de pédagogie et la portée considérable de son influence.

Par sa personnalité, par ses fonctions et surtout par la manière de les comprendre, M. Jeanrenaud s'est acquis une très grande autorité : ses avis, mûrement pensés, écoutés avec intérêt, deviennent souvent une règle générale indiscutée.

Il est humain que l'Ecole Normale soit affectée par le départ de ce professeur apprécié, hautement conscient de sa lourde responsabilité et des multiples exigences qu'elle entraîne. M. Jeanrenaud a dû œuvrer dans les remous consécutifs aux deux derniers conflits mondiaux où il n'était pas aisé d'éviter la confusion entre les principes durables, les erreurs d'un certain traditionnalisme et le flot des suggestions nouvelles. Il n'était pas réconfortant, d'autre part, d'enregistrer les attaques dirigées contre l'école, comme si celle-ci devait supporter le poids de toutes les déficiences spirituelles.

Avec calme et lucidité, M. Jeanrenaud a su faire la part des choses et des gens : il a observé, médité, déduit. Ses idées, son enseignement, sa culture étendue, le placent au nombre des pédagogues marchant vers le progrès, raisonnablement, soucieux de choisir la bonne voie.

Nous vous suivons, cher collègue, vers votre nouvelle activité qui nous apparaît comme une suite naturelle de l'étape accomplie jusqu'ici, et, dès maintenant, nous nous réjouissons d'entendre — et de lire aussi

— les appréciations et les réflexions de l'inspecteur doublé de l'ancien maître d'application. L'expérience que vous tentez, comprise et bien accueillie, vaut la peine d'être faite pour le profit de la collectivité. Nous vous en félicitons.

O. R.

POSTES AU CONCOURS

Payerne. Institutrice primaire. Entrée en fonctions 1er novembre 1950.
Ne se présenter que sur convocation.

Lausanne. Instituteurs primaires : 8 postes, dont 1 au Chalet-à-Gobet.
Maîtres primaires supérieurs : 2 postes.
Institutrices primaires : 10 postes.
Maîtresses d'écoles enfantines : 5 postes.
Maître de classe d'orientation professionnelle : 1 poste.
Ne se présenter que sur convocation.

GENÈVE

UNION AMICALE DES ÉCOLES ENFANTINES

Pour terminer l'année scolaire aussi « amicalement » que possible, nous vous proposons de nous retrouver au

Restaurant de Villette, le mercredi 7 juin, à 19 h. 30

Menu : *Filets de perches — Pommes frites — Dessert — (Fr. 4.30)*

Tram 6 : Cornavin 19 h. — Tranchées 19 h. 11.

Veillez vous inscrire jusqu'au 3 juin, auprès de Mme Y. Grangier,
13 b, av. de Champel, tél. 4 79 09. M. C.

GROUPE DES JEUNES DE L'U. I. G. DAMES

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs d'entre vous, **nous n'aurons pas de séance le premier mercredi de juin.** Juin est un mois chargé : moyennes, courses scolaires, etc. Et les séances pour notre travail de calcul vous prennent déjà beaucoup de temps...

Je remercie celles qui, diligentes et zélées, m'ont déjà fait parvenir leur « contingent » d'exercices et de problèmes mis au point.

Je vous rappelle que j'aimerais avoir **les deux séries complètes d'ici au 15 juin**, afin que nous puissions les soumettre à M. Quiblier avant les vacances. Les exercices de 3e année sont à adresser à **Mlle Suzanne Fernoud**, 4, rue St-Léger et ceux de 2e année à **Mlle O. Epars**, école de Malagnou.

R. F. Q.

U. I. G. MESSIEURS

FAISONS LE POINT !

Le problème de la revalorisation a déjà suscité dans nos colonnes deux articles : l'un de notre collègue Nussbaum, notre président, l'autre de Mlle Chappuis, présidente de la section des dames.

Ainsi se précise la position des sections.

Le projet de l'Union-Messieurs a été établi après une étude approfondie de plusieurs mois. Le traitement de base qu'il propose constitue un minimum nécessaire pour assurer une vie décente au jeune instituteur, notamment à celui qui est seul à assurer l'entretien du ménage — l'épouse restant à la maison.

La section des dames ne présente pour l'instant aucune revendication formelle. Par contre, elle veut défendre à tout prix le principe de l'égalité de traitement pour une même fonction.

Nous comprenons très bien la position de nos collègues dames, mais nous ne pouvons oublier que l'égalité des traitements, obtenue en 1919, l'a été aux dépens des messieurs.

C'est à cause de cette égalité que nos devanciers à la tête de l'« Union » n'ont pu obtenir de l'Etat la totalité de ce qu'ils revendiquaient (maximum de 8000 fr.)

Nous sommes donc décidés à défendre notre projet avec fermeté, de façon que nos collègues, débarrassés des soucis matériels, puissent se consacrer à une revalorisation de la profession d'un autre ordre, mais dont nous avons pesé l'importance.

Nous nous proposons d'ailleurs de publier ici quelques documents et statistiques comme complément d'information.

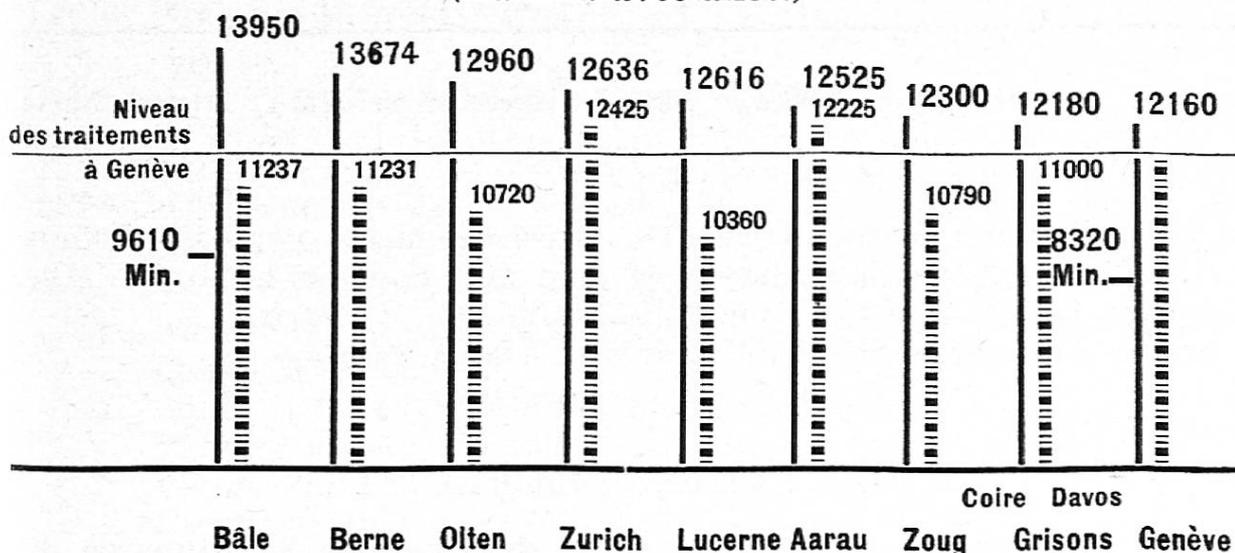
Et, si la lutte doit être difficile, nous la mènerons avec ardeur, mais dans la dignité.

Ad. Lagier.

REVALORISATION

Le problème complexe de la revalorisation de notre profession m'a amené à considérer certaines statistiques. Je sou mets à vos méditations le petit tableau suivant :

I. COMPARAISON DES TRAITEMENTS PRIMAIRES DE 9 VILLES (maxima avec alloc.)



Pour chacune des villes mentionnées, le traitement de nos collègues dames est indiqué en pointillés.

Genève est la seule des villes citées où il y a égalité de traitement.

Nous sommes (messieurs) placés au dernier rang, avec une différence de 1790 fr. avec Bâle, soit environ 150 francs par mois, alors que nos collègues dames sont au troisième rang avec une différence de 265 fr., soit environ 22 fr. par mois, avec leurs collègues de Zurich.

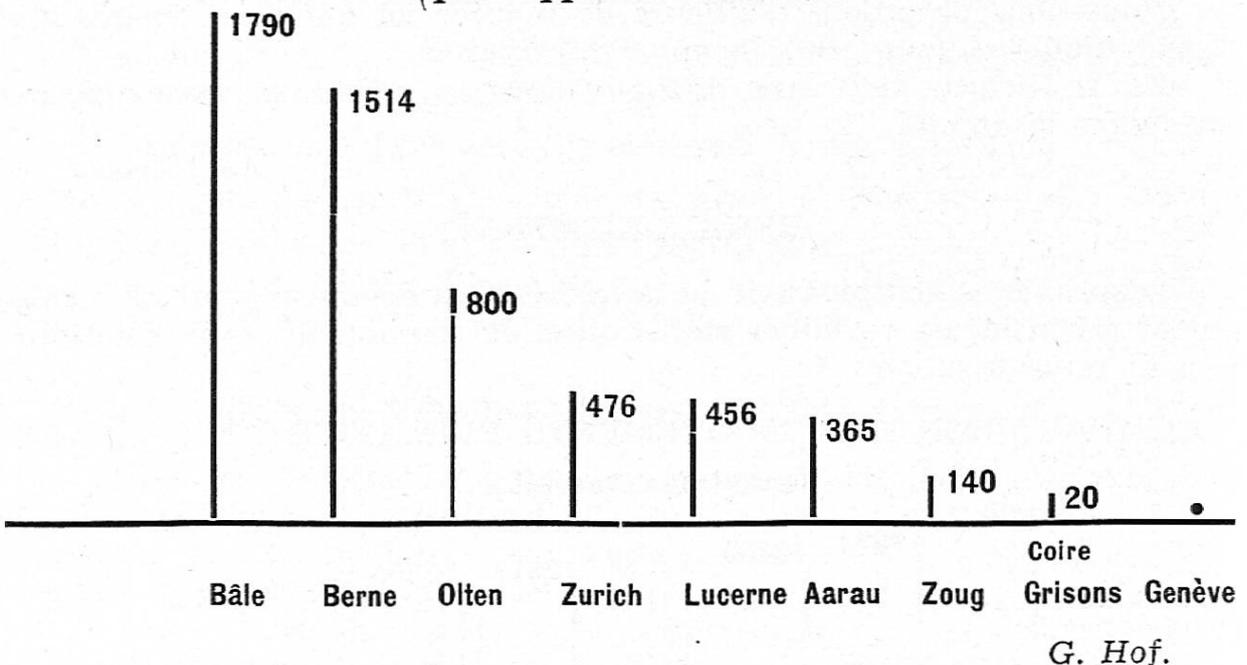
La comparaison avec Bâle est d'une importance toute particulière. En effet, ces deux villes forment de la même manière leur corps enseignant primaire. Je signale d'autre part que :

le minimum bâlois est de 9610 fr. ;
le minimum genevois est de 8320 fr.,
soit au départ,
une différence de 1290 fr., plus de 100 fr. par mois.

Ces quelques chiffres se passent de tout commentaire. J'ai simplifié la comparaison des traitements messieurs en la résumant de la façon suivante :

II. DIFFÉRENCES DES TRAITEMENTS PRIMAIRES MESSIEURS DE 9 VILLES

(par rapport à Genève)



Cours de danses populaires. Un cours de danses populaires d'une dizaine de séances sera donné au mois de juin, dans les locaux de Mlle Escoffey, 12, rue Bonivard, par Mlle Stella Bon, de Paris.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Escoffey.

NEUCHÂTEL

ALLO ! LISEZ ! IMPORTANT !

La F.N. (Fédération neuchâteloise des Sociétés de titulaires de fonctions publiques cantonales) a travaillé ces dernières semaines avec la plus grande vigilance et une entente parfaite. Elle a déjà préparé dans tous ses détails la campagne qui précédera la votation sur la sta-

bilisation de nos traitements. Un budget a été étudié minutieusement. Publications, papillons, affiches, conférences, propagande par la presse, etc., susciteront des frais considérables. La lutte sera peut-être plus âpre que nous le pensons. Les conjonctures sont passablement moins favorables pour nous qu'elles ne l'étaient pour le personnel fédéral l'an passé. Nous ne devons reculer devant aucun sacrifice. Supputés au minimum indispensable, les frais de la campagne **imposent** une cotisation extraordinaire de tous les fonctionnaires. La F. N. l'a fixée formellement à

quinze francs par membre.

Nous faisons entière confiance à la F. N. Sa décision, on le conçoit aisément, ne se discute pas ; il n'y a pas un instant à perdre.

Chacun de nos sociétaires est donc tenu de remettre cette somme au plus vite aux caissiers de section respectifs qui eux-mêmes feront leurs versements globaux au trésorier cantonal, M. Bille. Nous savons pouvoir compter sur la diligence et la bonne volonté de tous. Merci par avance !

W. G.

CONGRÈS

Nous recommandons très chaleureusement à tous nos collègues neuchâtelois la participation au Congrès. Les plus anciens ne mentent point en disant qu'il n'est pas d'occasion plus propice de fraterniser, de s'encourager, de s'enrichir, de se réjouir aussi au contact du Corps enseignant de toutes les régions du cher Pays romand. Et, en cela, le Congrès est une manifestation absolument unique. Au reste, nos collègues vaudois le préparent avec un si grand soin qu'il est impossible que chacun n'y trouve son compte de plaisir et de profit. Donc, à tous, rendez-vous à Lausanne !

Tout membre des sections du Locle et du Val-de-Travers qui y prendra part recevra une allocation de **dix francs**, selon une décision de comité. Prière de s'annoncer aux présidents, MM. Marcel Robert, Le Locle, André Jeanneret, Couvet.

W. G.

COMMISSION D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES

En vertu des nouveaux statuts cantonaux, elle s'est enfin constituée, à Neuchâtel, samedi 13 mai, à raison : a) d'un délégué par section ; b) de deux délégués du Comité Central ; c) — par décision de la Commission — de deux représentants de l'École Normale. Ce sont :

- a) Neuchâtel : **M. Hubert Guye**, président, Parcs 86, tél. 5 16 42 ;
(suppl. Mlle Grüner) ;
Boudry : **Mlle Thérèse Schmid**, Colombier ;
Val-de-Ruz : M. Jean Zimmermann, Les Geneveys-sur-Coffrane ;
Val-de-Travers : M. Philippe Lebet, Buttes, (suppl. Mlle Leuba) ;
La Chaux-de-Fonds : Mlle Lily Hirsch ;
Le Locle : W. Guyot.
- b) MM. Willy Zwahlen et **Ernest Bille**.
- c) Mlle Lily Vuille et **M. Charles Muller**.

Les sections qui n'ont pas de suppléant peuvent en désigner un si elles le jugent utile.

Le **Bureau** de la Commission est formé des quatre collègues dont les noms figurent en caractères gras.

On prévoit au moins une séance de la commission par trimestre scolaire et, en moyenne, une réunion mensuelle du bureau.

Pour travailler efficacement, on présume qu'il est indispensable de s'assurer la collaboration des autorités et de la Commission de presse. L'étude de nombreuses et diverses questions, entre autres celle du matériel scolaire, est envisagée. Les frais seront limités au strict minimum.

NOUVEAUX MEMBRES

Avec plaisir, nous saluons l'entrée dans nos rangs de quatorze collègues récemment nommés :

Institutrices : Mlles Monique Borel, Colombier ; Christiane Dédye (m. ménagère), La Chaux-de-Fonds ; Anne-Marie Ducommun, Peseux ; Nellie Kehrli, Les Roulets (Sagne) ; Huguette Nydegger, Fleurier ; Jeannine Robert, La Brévine ; Marceline Robert, Les Planchettes ; Suzanne Rupp, Les Verrières ; Suzanne Voumard, Le Bas-Monsieur (La Chaux-de-Fonds).

Instituteurs : MM. M. Diacon, La Chaux-de-Fonds ; Jules-Auguste Girard, Le Pâquier ; Maurice Mischler, Trémalmont (Couvét) ; Pierre Rosselet, Bôle ; Jacques Thiébaud, Mont-de-Boveresse ;

ainsi que celle de Mme Yvonne Löw-Dubois, remplaçante au Locle.

Erratum. Une faute d'impression : Lire dans le rapport de Neuchâtel, p. 325, 15 admissions et non 75.

COMMUNIQUÉS ET PETITES NOUVELLES

Grand Conseil. L'autorité législative cantonale a eu sa session ordinaire de printemps dès le 15 mai. Nous avons pensé, en son temps, que le sort de notre situation matérielle y serait discuté, mais les travaux de la Commission des traitements n'ont pu être achevés et nos députés seront convoqués en juin à ce sujet. De bonnes nouvelles nous sont cependant parvenues de la dite commission où nos délégués ont été entendus. Nous sommes heureux de la savoir présidée par M. Henri Perret.

Section de La Chaux-de-Fonds. De M. Jaquet, président : « Trois de nos collègues ont été fêtées dans leur propre classe, en une petite cérémonie tout intime, pour leurs 40 ans d'activité. M. W. Jeanneret, inspecteur et M. W. Béguin, directeur, leur ont remis, avec leurs félicitations et leurs vœux, le traditionnel souvenir. Ce sont Mlles Cécile Grandjean, Angèle Monnier et Rose Pollen.

Au gymnase, notre collègue M. Philippe Bourquin était l'objet d'une même attention en présence de MM. W. Jeanneret, insp. et A. Tissot, directeur.

La S.P. joint ses félicitations les meilleures à ces heureux jubilaires. »

Section de Boudry. Du président, M. Perrin : « Séance du mardi soir 2 mai, à Colombier. M. Aellen, instituteur à Auvernier, nous a entretenus de l'**Expérience Bata**. M. Aellen a eu la chance de vivre en Tchécoslovaquie avant la dernière guerre et d'enseigner à Zlin dans les écoles créées par Bata pour les enfants de ses ouvriers. Sujet très intéressant et vu de première main. »

Section de Neuchâtel. Tous les membres du Corps enseignant primaire de ce district font partie de la S. P. N. Bravo pour ce bel exemple de solidarité donné au chef-lieu !

Matériel scolaire. Les dépenses du canton pour le matériel fourni aux écoles primaires se montent à 154 785 fr. Le coût par élève est d'environ 14 fr., soit à peu près 4 fr. de plus que la moyenne des années 1940-1949.

W. G.

JURA

UNE BELLE CÉRÉMONIE

Celle qui s'est déroulée à Fontenais, en terre ajoulote, à l'occasion des 40 ans d'enseignement de notre collègue René Voisard, instituteur de la classe supérieure...

Y prirent part, M. l'inspecteur Mamie, M. le maire Voisard, M. Coulery, président de la Commission scolaire, notre collègue Chappuis, président de la section d'Ajoie, M. l'abbé Prongué, les classes du village sous la direction de Perrenoud et... l'heureux intéressé, fort ému de tant d'attentions !

Félicitations ! Santé et... conservation, M. Voisard !

Que voilà une fête bien préparée, selon les bonnes traditions du pays et de notre corporation !

SECTION DE COURTELARY

Elle se réunira en séance ordinaire administrative le mercredi 31 mai, à 14 h. 15, à l'Hôtel de l'Etoile, à Corgémont. Seul tractandum : élections statutaires.

Bonne journée à nos collègues de l'Erguel !

H. Reber.

COMMUNIQUÉ

COURS D'ENSEIGNEMENT ANTIALCOOLIQUE

Montreux, salle du Conseil communal du Châtelard

(au-dessus de la gare de Montreux)

Samedi après-midi, 10 juin 1950

A l'occasion de son assemblée des délégués, la Société suisse des Maîtres abstinents organise un cours gratuit de trois heures avec le programme suivant :

14 h. M. le Dr H. Thélin, professeur de médecine légale aux facultés de médecine et de droit de l'Université de Lausanne :

« Ce que l'instituteur doit inculquer à ses élèves, futurs conducteurs d'automobiles. »

- 15 h. M. Edouard Cachemaille, instituteur, Renens :
Une expérience d'enseignement antialcoolique : « Comment nos grandes filles réagissent ».
- 16 h. J. Odermatt, licencié ès sciences sociales et pédagogiques, adjoint au secrétariat antialcoolique suisse de Lausanne :
« Minimalprogramm des Nüchternheitsunterrichtes » (avec résumé français).
- 17 h. Un quart d'heure avec le « **Petit chœur du Collège de Montreux** », sous la direction de M. Robert Mermoud, professeur.

Les membres du corps enseignant des divers degrés sont cordialement invités à y participer.

Pour tous renseignements, s'adresser soit à M. Javet, maître secondaire, président du comité central, Obersteckholz/Langenthal, ou à M. G. Flück, instituteur, adjoint romand, Prilly/Lausanne.

DES VACANCES POUR LES JEUNES

Pro Juventute (service de vacances pour la jeunesse), rappelle qu'elle offre aux jeunes gens et aux jeunes filles des possibilités intéressantes pour les vacances :

1. **Echanges** avec la Suisse allemande et la Suisse italienne ou même avec l'étranger. Ces échanges peuvent être simultanés ou non, être limités aux vacances ou pour une plus longue durée.
2. **Adresses de familles** qui reçoivent des pensionnaires.
3. **Colonies de vacances linguistiques** (logement dans des familles) :
 - a) à Kilchberg (Zurich), du 19 juillet au 14 août pour jeunes de 14 à 16 ans, ayant fait une année d'allemand au moins. Coût 195 fr.
 - b) à Meilen (Zurich), du 10 juillet au 7 août, pour jeunes de 15 à 19 ans ayant fait au moins deux années d'allemand. Coût 208 fr.
 - c) à Riva San Vitale (Tessin), du 11 juillet au 4 août pour jeunes de 16 à 19 ans ayant suivi des cours d'italien pendant une année au moins. Coût 185 fr.

Les prix ci-dessus comprennent le logement, la pension, l'enseignement de la langue, les excursions et l'assurance. Ils ne comprennent pas le voyage.

Pour tous renseignements, s'adresser à Pro Juventute, Service des Loisirs-Vacances pour la Jeunesse, Case postale Zurich 22.

ECHANGE

Famille d'instituteur, habitant jolie maison avec jardin, cherche place de vacances pour sa fille de quinze ans, de préférence dans famille romande d'instituteur à la campagne ou dans petite ville (du 15 juillet jusqu'au 12 août). On accepterait fille du même âge.

W. Schäfer, Lehrer, Liestal (Bâle-campagne).

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉCRITURE PHONÉTIQUE ET ÉCRITURE GLOBALE

Je pense qu'il est utile de revenir sur cette question qui me paraît d'une importance capitale et qui ne doit laisser dans l'esprit de chacun aucune espèce de doute.

Dans son premier article ¹, Mlle Collet nous a donné des exemples de petites compositions d'élèves. Je ne peux pas comprendre que des enfants qui apprennent à lire par la méthode globale, laquelle repose fondamentalement sur des exercices visuels précis, puissent écrire de la manière phonétique qui est indiquée. Ou bien, alors, on les laisse écrire avant qu'ils aient un bagage de mots connus globalement ; dans ce cas, je maintiens que c'est une erreur pédagogique profonde puisque l'on compromet à la fois l'apprentissage de la lecture et celui de l'orthographe pour un résultat qui peut être équivalent en procédant autrement. Il y a deux manières de faire ; je ne recommande pas la première, mais enfin, elle est possible. Il s'agit pour la maîtresse de transcrire elle-même les petites histoires que racontent les enfants ; cela ne m'apparaît guère praticable. C'est la raison pour laquelle je pense que, pendant un certain nombre de semaines, ce travail de composition et d'expression peut se faire de façon purement orale.

Le second moyen — recommandable celui-ci — consiste à attendre que les enfants soient capables de lire un certain nombre de textes et aient, par conséquent, à leur disposition un certain nombre de mots connus globalement. Si l'enseignement a été bien donné, ces enfants sont capables de les transcrire sans erreur et cela d'autant plus que, dans les classes de globale, les textes successifs de lecture restent exposés à la vue des élèves.

Mlle Collet a signalé ce que j'avais dit moi-même de ce travail dans la 2e édition de notre ouvrage sur la méthode globale. Je regrette qu'elle ne se soit pas référée à la 3e édition dans laquelle, à la suite justement de discussions avec des lecteurs qui nous avaient mal compris, nous avons précisé ce qu'il en était. Voici ce que nous en disons :

« La question de l'orthographe, direz-vous ? Ce n'est pas très compliqué ; les enfants se servent des mots qu'ils ont appris à connaître dans les textes et savent qu'ils doivent demander à la maîtresse l'orthographe des mots inconnus. Bientôt, on s'aperçoit que les enfants demandent souvent l'orthographe des mêmes mots. (Exemple : hier, dimanche, je suis allé, j'ai fait, mon frère, ma sœur, etc.) Un tableau de ces mots est écrit et reste en permanence contre la paroi de la classe. »

Je précise encore que la quasi totalité des fautes commises dans ce genre de travail provient de graphies acquises globalement et qui ne présentent au point de vue du son aucune différence, par exemple : confusion d'un participe passé de la 1re conjugaison avec son infinitif ; de a avec à ; de ou avec où, etc., distinctions que les enfants ne peuvent

¹ Voir « Educateur » No 10.

pas connaître encore et qu'il est parfaitement inutile de leur expliquer. A ce moment-là, la correction de la maîtresse devient automatique. Pour le reste, c'est une habitude à donner aux enfants non pas seulement dans les classes où l'on apprend à lire, mais dans toutes les autres, de ne jamais écrire un mot ou un accord dont on n'est pas sûr.

R. Dottrens.

LE PATOIS VAUDOIS ET L'ÉCOLE

A propos de « Por la veillâ » de M. Jules Cordey (Marc à Louis)

La parution récente de cet ouvrage¹, événement littéraire, en son genre, hors de pair, a été dignement fêtée en même temps que le quatre-vingtième anniversaire de l'auteur, M. Jules Cordey, ancien inspecteur scolaire, notre « Marc à Louis ». A cette occasion, d'éminentes personnalités ont dit les mérites de l'homme et la valeur de son œuvre.

C'est le Département de l'instruction publique et des cultes qui a pris l'initiative d'encourager Marc à Louis à nouer sa gerbe de fleurs. Que nos hautes autorités scolaires en soient dûment remerciées.

Je voudrais dire ici la joie pleine, et le plaisir gourmand, et le vif intérêt que j'ai éprouvés à la lecture de « Por la veillâ ». Que n'ai-je un total pouvoir de persuasion ! Chers collègues, laissez-vous convaincre ! Pour votre bonheur, celui de vos élèves, pour leur culture aussi, acquérez sans tarder, pendant qu'il en reste, ce maître-livre. Vous serez conquis et logerez cet ouvrage substantiel et délectable au rayon d'honneur de votre bibliothèque.

C'est l'école qui a presque tué le patois :

« Na leinga que fâsai 'na brizon
 Que rêveillîve lè z'orollhie
 Et que plliacquâve âi Vaudois
 Quemet la ret' à la quenolhie,
 Noûtron crâno vîlhio patois. » (Marc à Louis)

L'école ne saurait abuser de sa victoire mais se doit, au contraire, de prolonger, voire de maintenir le faible reste de vie qui palpète encore en lui. Si le patois disparaît tout à fait, c'est une partie de l'âme vaudoise qui mourra avec lui. Eh quoi ! direz-vous, nous ne comprenons pas le patois. A quoi je réponds : Allez-y seulement, lisez et relisez-le, vous éprouverez tout de suite la joie d'apprendre et de comprendre. Les progrès seront rapides parce que cette langue, qui a été durant des siècles celle de nos ancêtres, dort en nous, il n'y a qu'à l'éveiller. Et quand le vieux patois commencera à chanter en vous, offrez-le en récréation instructive à vos élèves. Je pratique ainsi : Lecture du titre, puis de la première phrase d'un joli conte de « Por la veillâ ». Les élèves reconnaissent quelques mots, je complète la traduction. Ainsi est traité un paragraphe, phrase à phrase. Puis le paragraphe est relu en entier, d'une traite, et les élèves n'en perdent pas le fil. Arrivé au bout de l'histoire, je la relis en entier, sans arrêt, pour le plaisir attentif des écoliers. Et ceux-ci vous en redemanderont, car, ainsi que l'a si bien

¹ Payot & Cie, édit.

exprimé M. le professeur Junod, futur recteur de l'Université de Lausanne, « toutes les histoires de Marc à Louis n'ont-elles pas un goût de rebaille m'ein mè » ?

Ecrire dans une langue morte ou morte plus qu'aux trois-quarts implique vocation d'artiste et désintéressement total, et mépris de la renommée aux cent bouches, l'horrible et impure divinité. Les pages de « Por la veillâ » respirent la joie de vivre, et l'on sent bien qu'à les écrire Marc à Louis éprouvait le même bonheur qu'Anatole France et Léon Daudet à écrire en vieux français.

Aussi, que de fleurs et de fruits à cueillir dans ce merveilleux patois de Marc à Louis. Langue puissamment concrète où les mots non seulement tintent et reluisent, mais encore ont la saveur de nos meilleurs crus et l'odeur salubre des sillons ensoleillés, fraîchement ouverts. Et le charme des diminutifs câlins, et le nerf des péjoratifs rosses !

L'auteur, qui connaît tous les tours, toutes les finesses de son cher patois, soupèse les mots, les choisit et les assemble avec art, pour leur beauté propre, leur son de voix et leur puissance de suggestion. Le mouvement de la phrase est harmonieux, tantôt lent, tranquille, allant ou précipité ; il épouse bien le flux de la vie et ses formes mouvantes.

Marc à Louis a imaginé et écrit, au cours de soixante années, plus de mille histoires, voilà pour la fécondité. Quelquefois, une phrase ou un seul mot entendus ont suffi pour engendrer en son esprit un joli conte. Il a tant observé qu'il n'a qu'à choisir les notes précises et les touches justes dans le trésor innombrable de sa mémoire fidèle, d'où la sûreté avec laquelle il développe, colore, habille et vivifie son histoire.

Quant au fond de ses écrits, c'est l'infatigable et joviale analyse de l'âme humaine, à travers cette variété particulière : l'âme vaudoise. Qu'on y prenne garde, sous une bonhomie un peu narquoise, de quel regard aigu il scrute et démasque l'homme ! Enrichi de sa pêche en eau profonde, car il ne revient jamais bredouille, il anime ses personnages vrais et les dépeint non sans souvent donner à son trait d'impayables inflexions caricaturales. Mais il n'a rien d'amer ; tant il comprend ses Vaudois qu'on le sent, comme Gilles, bien près de tout leur pardonner. Et à propos, si Gilles patoisait, ne serait-ce pas joliment Marc à Louis ? Oui, après l'incomparable lignée des moralistes français, on peut encore citer Marc à Louis.

Mais notre admiration émue va au plus précieux de « Por la veillâ », les poèmes. Il n'y en a que huit, mais il suffirait d'un seul d'entre eux : « Noutron crâno vilhio patois », pour révéler un authentique poète. Rarement notre terre et ses gens ont été chantés avec tant d'amour, de grâce attendrie, d'intimité ou d'indulgente et fine ironie.

Avec l'exquise sensibilité du musicien, le poète équilibre les rythmes, pesants ou légers, et les sonorités, éclatantes ou assourdies. Il fait chanter comme des cloches les belles rimes féminines ave, ive, uve, aille et ire, de l'imparfait. Il marie ou oppose formes et couleur avec le goût d'un bon jardinier artiste et savant.

Tel vers lumineux a l'éclat d'un vers de Mistral. Tel autre a l'âpreté, le coup de patte de Jehan Rictus. Et dire que tant d'autres de ses poèmes

et contes sont dispersés aux quatre vents des cieux, dans des journaux, des almanachs... Il importe à l'enrichissement de notre trésor culturel romand que ces pièces soient rassemblées en volume. A quand, le deuxième recueil ?

Le dernier poème, cité ci-dessus, est d'une forme admirable. Sa beauté en est rendue plus émouvante par le drame qu'en sa profondeur on pressent, qui soudain émerge et se joue et dont le dénouement s'accomplit dans une dernière strophe si poignante qu'à la lire on en a la gorge serrée d'émotion.

Non, nous ne voulons pas croire le patois mort pour de bon ! Au reste, que dites-vous de ceci : Plus de sept cents souscripteurs à « Por la veillâ », d'un seul coup ! Quel beau départ !

Sans doute, le patois est bien malade, il a fermé les yeux, mais le cœur bat encore faiblement, et Marc à Louis, poète, conteur et... bon médecin, vient de lui faire une abondante transfusion de son propre sang.

Allons, le patois vivra encore !

E. Durgnat.

ILS ONT 7 ANS...

Et ils vous arrivent en ce froid matin de printemps suisse. Pas encore familiarisés avec les patères du corridor, ils entrent, le bonnet sur l'oreille, et, pour tout salut, ils vous regardent de leurs beaux yeux tout neufs. Les grands sourient, d'un sourire malicieux et qui n'est pas le leur et qui vous agace : « Venez les petits, finis les beaux jours ! ». Et aux douces images du milieu familial — la bouche de maman, les menottes du frerot au berceau, la grande main caressante de papa — se mêleront des signes cabalistiques, les lettres et les chiffres : chinoïseries que certain « nouveau » enverrait bien au diable avec le livre, le sac, la maison d'école et son contenu. Que dire du petit qui s'obstine à ne pas apprendre sa page de lecture ? Un paresseux ? Il y a peut-être un peu d'indolence mais, à coup sûr, beaucoup de parti pris : quoi d'étonnant qu'il se refuse à brouiller les tableaux d'amour qui ont parfumé son jeune cœur ?

Pour amadouer mon petit monde, par trop récalcitrant, je l'ai conduit devant la haie fleurie. Et ils étaient ravis parce qu'il avait neigé sur l'épine noire. Leur étonnement fut à son comble quand ils apprirent que ces myriades de fleurettes blanches deviendraient les prunelles bleues, rondes comme des billes, qui feront le régal des merles en octobre.

Ils en riaient encore quand Jean-Pierre a levé son index d'un air comique pour imposer le silence à tout le groupe, petits et grands : « Y a un moineau ! » J'eus quelque peine à convaincre mon auditoire que Jean-Pierre avait tort et que ce passereau discret, au corps fluet et cendré, qui glissait entre les viornes et les fusains, n'avait rien de commun avec le pillard trapu et effronté de leur basse-cour.

Au mépris de la discipline la plus élémentaire, Micheline, qui adore les fleurs et que mes explications devaient ennuyer, s'était fauflée entre les coudriers. Il fallut bien l'absoudre, ce petit bout de femme, quand elle revint nous apporter, avec son clair sourire, une délicieuse

fleur grenat qui éparpillait sur son poing des feuilles d'un beau vert luisant. Le nom que je leur en dis les fit rêver un peu ; leurs lèvres l'esquissèrent et leurs yeux disaient : « C'est un beau nom... » Quel ne fut pas leur ravissement d'entendre que, pour leur joie, le Créateur avait mis dans nos bois des pervenches bleues, des violacées... et des blanches. Et le lendemain, pour le bonheur de ses petits camarades, Micheline apportait en classe « les trois pervenches ».

Grâce à ces images nouvelles : un prunellier fleuri, une fauvette et trois pervenches, mes petits sont en train de se réconcilier avec l'école, ses chiffres et ses lettres.

L. Pichonnaz.

BIBLIOGRAPHIE

La classe laboratoire de la compréhension internationale.

Quelles sont les diverses façons d'utiliser les programmes scolaires pour développer le sens de la solidarité mondiale chez l'enfant ? C'est ce qu'expose une brochure parue dernièrement sous le titre « Dans la classe avec les moins de 13 ans », dans la collection « vers la compréhension internationale » que l'Unesco publie à l'usage des éducateurs.

Préparé par M. Louis Meylan, professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne, ce petit ouvrage contient le compte rendu des observations formulées par un groupe de participants au Stage d'études pratiques, organisé par l'Unesco à Podebrady (Tchécoslovaquie) en 1948. Il offre de nombreuses suggestions nouvelles et pratiques sur ce que l'on peut tirer de disciplines telles que l'histoire, la géographie et les langues étrangères pour inculquer aux enfants les principes de la compréhension internationale. Les méthodes recommandées présentent le double avantage de s'incorporer aisément aux programmes scolaires en vigueur et d'accroître l'intérêt des matières considérées.

Cette brochure, cependant, ne se limite pas à des observations techniques à propos de compréhension internationale sur le plan scolaire, et elle dépasse souvent l'horizon de la classe pour indiquer toute sorte de voies naturelles qui conduisent à la paix. Le but essentiel des observations et des propositions qu'elle rassemble est d'aider l'école à inculquer aux enfants l'esprit d'objectivité qui leur sera nécessaire pour se former une opinion équitable et saine sur les autres peuples et les autres pays du monde.

Cet ouvrage est vendu 1 shilling, 20 cents ou 50 francs. On peut se procurer des exemplaires de l'édition française et de l'édition anglaise chez les libraires spécialisés ou directement à l'Unesco, 19, avenue Kléber, Paris (16e), France.

COMMUNIQUÉ

PRO SCHOLA, rue des Terreaux 29, à Lausanne, qui se spécialise dans l'édition de matériel éducatif (cahiers d'études, de modèles, d'exercices pratiques, d'application, d'entraînement ou de récapitulation ; fiches pédagogiques ; livrets ; questionnaires ; tests, etc.), nous prie de communiquer au corps enseignant que tous manuscrits ou travaux inédits seront examinés en vue de publication.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Grotte aux Fées **ST-MAURICE**

Café-Restaurant

**Emplacement idéal
pour pique-nique**

Maurice Fournier,
tenancier

Visite instructive et intéressante d'une curiosité naturelle.

TARIF DES ENTRÉES. Pour écoles :
jusqu'à 30 élèves 30 ct. Plus de 30 élèves 20 ct.
Personnes accompagnantes 50 ct.
Personnel enseignant : entrée libre.

Rabais pour écoles et sociétés
sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Cabane-Restaurant **Barberine s. Châtelard (Valais)**

Tél. 6 71 44

Lac de Barberine, ravissant but d'excursions pour écoles. Soupe, couche sur paillasses, café au lait : Fr. 2.70 par élève. Arrangement pour sociétés. Restauration. Pension prix modérés. Funiculaire bateau à 10 minutes du barrage de Barberine.

Se recom. : M. Ed. GROSS, Le Trétiend

Hôtel du Glacier **TRIENT** (Valais)

très fréquenté par les courses d'écoles, à proximité du glacier et du col de Balme, connu par sa vue magnifique sur la chaîne du Mont-Blanc.

Repas et couches à prix modérés

QUELQUES BUTS DE COURSES

Le Chasseron - Les Rasses
Les aiguilles de Baulmes
Le Suchet

en utilisant le

Chemin de fer électrique d'Yverdon à Ste-Croix

LE MONT-PÈLERIN

sur VEVEY (850 m.)

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire

VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré: montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVEY

TÉLÉPHONE 5.29.12

Torrenthorn

s/LOÈCHE-LES-BAINS
RIGHI DU VALAIS (2459 m.)

Hôtel Torrentalp

Prop. Orsat-Zen-Ruffinen Tél. 5.41.17
Deux heures et demie au-dessus de
Loèche-Les-Bains. Excellent chemin à
mulets. Panorama grandiose sur tous les
4000 de nos Alpes. Ouvert vers fin juin
au 15 septembre. Maison confortable,
40 chambres, cuisine soignée.

Tous les jeudis :

Toute la journée ou l'après-midi

EXCURSIONS en AUTOCARS

Prix très modérés

Demandez le programme à

Métropole-Tours

Tél. 4.77.79

7, av. Pictet de Rochemont

G e n è v e

ARPETTAZ s/Champex

Chalet

du Val d'Arpettaz

à 30 min. du lac

Restauration

Dortoirs avec couchettes

*Arrangements pour écoles
et sociétés*

Tél. (026) 6.82.21 C. Lovey, propr.

ANZEINDAZ Alpes Vaudoises
1900 à 3200 m. alt.

Le centre d'excursions des Alpes Vaudoises
par excellence

Nombreux itinéraires pour courses
d'écoles. Séjours d'été et d'hiver.
Chambres avec et sans eau courante.
Dortoirs, prix spéciaux pour écoles
et sociétés. **Demandez prospectus
et itinéraires.**

Hôtel-Refuge Anzeindaz, tél. 5 31 47
Refuge des Diablerets, tél. 5 33 38
Refuge de Solalex, tél. 5 33 14

Se recommandent.

Service de Jeep Barboleusaz - Solalex - Anzeindaz

DE VEVEY AUX PRÉALPES

Châtel-St-Denis, porte de la verte Gruyère

Chamby, possibilité de jolies excursions

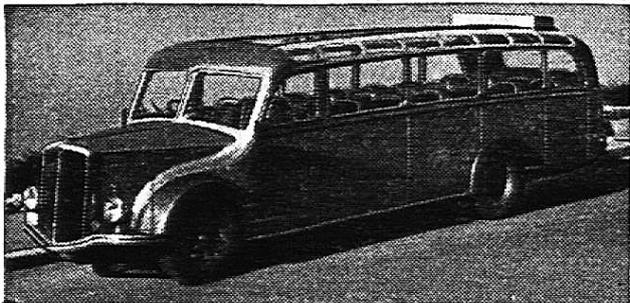
Les Pléiades, à 1400 m., grandiose panorama
de la terrasse du Buffet-Restaurant

Renseignements Chemins de fer électriques veveysans, tél. 5.29.22

HOTEL CROIX-BLANCHE, FLÜELEN

LIGNE DU ST-GOTTHARD - LAC DES QUATRE CANTONS

Bien connu, familial, confortable, 60 lits. Grandes terrasses couvertes près du lac. Prix spéciaux pr écoles. Alfred Müller, propr. Tél. 836 et 584



AUTOCARS MONTREUX-TRANSPORTS S. A.

Prix spéciaux
pour écoliers

MONTREUX
Tél. 6.22.46

But idéal courses scolaires **Chemin-Dessus s/Martigny**

1150 m.

Forêt mélèzes — Flore variée.

Accès: à pied, sur demande, cars Martigny-Excursion dép. gare, tarif école réduits, sans engagement.

Hôtel Beau-Site. — Bazar
*Prix spéciaux sur menus cafés
thé - chocolat - potage, etc.*

Pellaud Frères, propr. Tél. (021) 6 15 62

Cours officiels de vacances de langue allemande

organisés par l'Université Commerciale, le Canton et la Ville de St-Gall, à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall. — Ces cours sont reconnus par le Département fédéral de l'Intérieur, Berne: 30 % de réduction sur l'écolage et de 50 % sur les tarifs des C. F. F.

Cours d'allemand pour instituteurs et professeurs

(17 juillet - 5 août). Ces cours et conférences (à l'Université Commerciale) correspondent, dans leur organisation, aux cours de vacances des Universités de la Suisse française et sont destinés aux maîtres et professeurs de la Suisse française. Certificat officiel de langue allemande. Promenades et excursions. Prix du cours: Fr. 50.—. Prix réduit: Fr. 35.—. Une liste des pensions à disposition.

Pour de plus amples renseignements sur les deux cours, s'adresser à la Direction des Cours officiels d'allemand: Institut sur le Rosenberg, St-Gall.

Pour vos yeux

allez chez Koch
c'est mieux



E. KOCH, OPTICIEN, BIENNE

Rue Dufour 13

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8**

Téléphone permanent **2 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Caisse d'Epargne Cantonale Vaudoise

garantie par l'Etat et gérée par le

CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

LAUSANNE

36 agences dans le canton de Vaud

TIRELIRES MISES GRATUITEMENT A DISPOSITION

Votre restaurant préféré

Au Vieux Pressoir

Votre café préféré

Au Cappuccino

Rue Etraz 1

F. BEHA

Demandez

ARKINA

Eau minérale
merveilleuse

Brienzer Rothorn

Altitude 2349 m.

L'excursion favorite dans l'Oberland bernois
Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique

Ouverture de la saison : 3 juin 1950

Fermeture de la saison : 1^{er} octobre 1950

TARIF DU CHEMIN DE FER pour les écoles

Brienz-Rothorn-Kulm, jusqu'à 16 ans Simple : Fr. 3.25 Retour : Fr. 3.50
plus de 16 ans » » 4.25 » » 4.75
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM pour écoles et organisations de jeunesse

	Jusqu'à 16 ans	Plus de 16 ans
Potage et pain	Fr. .90	Fr. 1.—
Café simple avec pain } servi	Fr. 1.20	Fr. 1.25
Café complet } à partir de 6 heures	Fr. 1.90	Fr. 2.10
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.70	Fr. 3.20
Potage, saucisse de St-Gall (Schübli) et salade aux pommes de terre	Fr. 2.70	Fr. 3.20
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.60	Fr. 4.40
Gîte dans le confortable dortoir : matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—	Fr. 1.50

Plus service

**Prix global pour : dîner, logement dans dortoir,
café complet et service seulement Fr. 6.90 | Fr. 8.70**

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large, du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 ‰.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la Direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable. **Très important!**

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN

Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM

Tél. Brienz 2 80 54

16
MONTREUX, 3 juin 1950

LXXXVI^e année — N° 22

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



XXVII^e CONGRÈS S. P. R.

LAUSANNE, 24 ET 25 JUIN 1950

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

S. A. de l'Imprimerie Corbaz, Montreux, place du Marché 7, tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Toute une région facilement accessible

GRACE AUX CHEMINS DE FER

AIGLE-LEYSIN

et

AIGLE-SÉPEY-DIABLERETS

Quatre lacs alpins

De nombreux buts de courses

Belle flore alpine

Quelques suggestions

Aigle - Leysin - Lac d'Aï

Aigle - Leysin - Pierre du Moëllé - Le Sépey

Le Sépey - Col des Mosses - Lac Lioson

Les Echenards - La Forclaz - Lac des Chavonnes

Les Diablerets - Lac Retaud - Col du Pillon

Les Diablerets - Palette d'Isenau

Tarif spécial pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle C. F. F.				
Leysin-Village	1.10	1.65	1.60	2.45
Leysin-Feydey	1.25	1.90	1.90	2.85
Plambuit	— .70	— .95	1. —	1.45
Les Planches	1.10	1.55	1.65	2.40
Le Sépey	1.15	1.65	1.75	2.55
Les Echenards	1.35	1.95	2.05	2.95
Les Diablerets	1.70	2.45	2.55	3.70

Sur demande: TRAINS SPÉCIAUX — Aigle tél. 2 21 15 et 2 22 15

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

LE MONT-PÈLERIN

sur **VEVEY** (850 m.)

La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire

VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN

Elèves du 1er degré : montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70

DIRECTION A VEVEY

TÉLÉPHONE 5.29.12



Maitres et élèves seront enchantés d'une excursion dans la belle région du chemin de fer

Sierre - Montana - Grans

En 30 minutes, une différence de 1000 m. d'altitude pour le prix modique de Fr. —.90 la simple course et Fr. 1.35 l'aller et retour (taxe spéciale d'école)

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

Bellerive-Plage, Lausanne

L'heure de plaisir...

La journée de soleil...

Des vacances profitables

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur



Nos voyages organisés

*Projets et devis sans engagement
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.*

Collège Classique Cantonal

LAUSANNE

7, avenue de Béthusy

Téléphone 2.43.21
(dès le 1er juin: 22.43.21)

Examens d'admission

Les examens d'admission pour l'année scolaire 1950-1951 sont fixés du jeudi 22 juin au samedi 1er juillet, à 7 h., pour les classes de I^e, II^e et III^e; du jeudi 29 juin au samedi 1er juillet, à 8 h., pour les classes de IV^e et V^e; les vendredi 30 juin (écrit) et samedi 1er juillet (oral), à 8 h., pour la classe de VI^e.

Age requis pour l'entrée en VI^e: 10 ans révolus au 31 décembre 1950.

Inscriptions jusqu'au 17 juin pour les classes de I^e, II^e, III^e, IV^e et V^e; au 24 juin pour la classe de VI^e. Prière de présenter l'acte de naissance ou le livret de famille, le livret scolaire, les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie.

Ecole normale

**Section des institutrices
semi-enfantines**

Le Département de l'Instruction publique a décidé d'organiser en 1951 des examens d'admission dans la section semi-enfantine de l'Ecole normale.

Lausanne, le 20 mai 1950.

HOTEL DE VILLE

YVONAND

**Le relais gastronomique
du Nord Vaudois**

Cuisine française

Repas de famille - Banquets

Tél. (024) 3 21 51 - E. Schmidli & Fils